**Canevas un volet relatif à l’enseignement de spécialité art-musique au sein du projet d’évaluation d’établissement**

1. **Rappel des finalités du programme du cycle terminal**

Les évaluations visent à situer chaque élève au regard des objectifs structurant le programme d’enseignement. Ceux-ci sont organisés en trois ensembles de compétences :

* **Concernant la pratique vocale et instrumentale**
* **Concernant l’écoute et la culture musicales**
* **Concernant la méthodologie**

**Chaque situation d’évaluation vise explicitement à positionner l’élève par rapport à une ou plusieurs de ces compétences**, enjeu dont l’élève est informé dès le commencement de la séquence d’enseignement correspondante.

1. **Les types d’évaluation**

Certaines évaluations, dites formatives, permettent à l’élève d’apprécier ses acquis comme ses fragilités ; elles conduisent le professeur à adapter les situations d’apprentissage au plus près des progrès et difficultés constatés. Lorsqu’elles témoignent d’une acquisition maîtrisée dans une situation donnée à un moment de la progression des apprentissages, ou encore d’une dynamique de progrès attestée dans la compétence ciblée, les évaluations formatives sont prises en compte par la moyenne trimestrielle. Les activités collectives supports de ces moments d’évaluation peuvent notamment être les suivantes :

* Pratiques vocales ou instrumentales :
  + Travail sur un aspect de l’interprétation d’une pièce musicale mobilisant une technique particulière
  + Travail de création mobilisant des techniques particulières
  + Travail d’écoute critique d’une interprétation en cours d’élaboration
  + Etc.
* Pratiques d’écoute de la musique :
  + Commentaire d’écoute oral ou écrit d’un ou plusieurs brefs extraits d’œuvre musicale
  + Recherche d’éléments culturels de différentes natures pour comprendre une œuvre, connaître un style, découvrir une époque, approfondir une culture, etc.
  + Commentaire, échange, débat sur une oeuvre ou un texte sur la musique évoquant sa place dans la société contemporaine
  + Etc.

D’autres évaluations, situées au terme d’une séquence d’apprentissage et dites sommatives, permettent au professeur de mesurer les acquis des élèves éclairant les contenus nécessaires aux séquences suivantes pour poursuivre les apprentissages. Les situations supports de ces moments peuvent être notamment les suivantes :

* Pratiques vocales ou instrumentales :
  + Interprétation d’une œuvre ou d’une création originale, collective ou en petits groupes
  + Tenue d’un rôle particulier dans une œuvre interprétée ou créée
  + Etc.
* Pratiques d’écoute de la musique :
  + Exercices écrits s’inspirant de ceux de l’épreuve terminale[[1]](#footnote-1) : description d’un extrait musical, commentaire comparé d’extraits musicaux, réponse à des questions circonscrites sur un document
  + Présentation orale (médiation), individuelle ou en groupe, d’une écoute travaillée en classe
  + Restitution de travaux de recherche documentaire menés individuellement ou en groupe.
  + Etc.

La succession de ces moments est adaptée à la progression de la classe et peut sensiblement varier chaque trimestre - ou semestre - en fonction du rythme et de l’organisation des apprentissages.

1. **Les modalités d’évaluation**

Les modalités d’évaluation peuvent être diverses :

* Écrites, elles permettent une évaluation individuelle immédiate permettant également au professeur d’apprécier les progrès et difficultés de chaque élève.
* Orales, elles mobilisent une approche particulière seule à même de permettre au professeur d’apprécier finement les acquis et besoins de chaque élève. Elles reposent alors sur trois éléments complémentaires :
  1. L’autoévaluation et/ou la coévaluation sur des compétences précisément identifiées par les élèves et appuyées sur des indicateurs de positionnement leur permettant d’apprécier leurs marges de progrès
  2. Evaluation par le professeur du résultat obtenu au terme du travail engagé
  3. Observation continue des élèves durant l’apprentissage

Cette démarche permet, au départ d’activités collectives, d’inférer une évaluation individuelle robuste et légitime.

* 1. **Fréquence des évaluations et poids relatif de chacune d’entre elles**

Le professeur veille à équilibrer la prise en compte des évaluations portant sur les différentes compétences du programme du cycle terminal. Pour cela, il est possible d’affecter des coefficients différents aux notes obtenues, certaines ayant une importance particulière au titre du travail mené durant une ou plusieurs séquences, d’autres relevant d’aspects plus ponctuels des apprentissages. Les élèves sont toujours informés de ces coefficients en amont des évaluations conduites.

Chaque trimestre – ou semestre – est jalonné de moments évaluatifs qui, pour ne pas être trop nombreux au risque de rompre la dynamique des apprentissages, sont réguliers. Si les moments d’autoévaluation ou de coévaluation, notamment ceux relevant des pratiques musicales collectives, peuvent être nombreux car inscrits dans le temps des apprentissages sans les perturber, les évaluations écrites doivent être limitées en nombre et toujours assez brèves en classe de première.

* 1. **Critères d’évaluation**

S’appuyant sur des indicateurs spécifiques, chaque évaluation permet de positionner l’élève au regard des compétences visées par les programmes. Chaque élève en a connaissance. Ils sont explicités et précisés autant que de besoin par le professeur en amont de chaque évaluation.

Ces mêmes indicateurs sont à la base des situations reposant sur l’autoévaluation ou la coévaluation des élèves.

En annexe figure, pour chaque domaine de compétences, un exemple générique de tableau de descripteurs permettant un positionnement de l’élève au regard d’un objectif d’apprentissage. Ces propositions sont déclinées et précisées autant que de besoin pour correspondre le plus exactement possible aux enjeux des situations d’évaluation.

Tout au long du cycle et particulièrement en classe de première, les évaluations proposées tiennent compte du niveau des élèves permettant à chacun, à chaque étape de la progression, de viser une maîtrise satisfaisante de la compétence visée dans le contexte imposé.

**Annexe : exemples génériques de tableaux de descripteurs du niveau de maîtrise des compétences**

Les tableaux ci-dessous sont des exemples génériques. Pour chaque domaine, la colonne de gauche propose des compétences cibles adossées au programme d’enseignement. Les quatre colonnes suivantes décrivent les niveaux de maîtrise attendus permettant de positionner l’élève et d’évaluer ainsi ses apprentissages. Tenant compte d’autres situations d’évaluation comme de l’observation du travail des élèves, le professeur arrête une note reflétant le plus exactement possible le niveau atteint.

Ces tableaux ont vocation à être adaptés et modifiés autant que de besoin. Ainsi, par exemple, un projet musical d’interprétation privilégiera t-il la première compétence (“Mobiliser les techniques nécessaires au projet d’interprétation ou de création”) en veillant à identifier et nommer les techniques particulièrement mises en jeux dans le cadre du projet mené et qui seront l’objet de l’évaluation (ou de l’autoévaluation/coévaluation) menée. Un autre projet, toujours d’interprétation pourra par exemple privilégier une autre compétence telle que “Formuler une critique constructive d’un projet réalisé ou en cours de réalisation” ; c’est alors à ce prisme exclusif que sont évalués - ou s’auto-évaluent - les élèves.

**Projets musicaux**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Insuffisant** | **Fragile** | **Satisfaisant** | **Expert** |
| **Mobiliser les techniques nécessaires au projet d’interprétation ou de création** | Une mobilisation souvent maladroite des techniques nécessaires, des difficultés à surmonter les contraintes et à suivre le schéma d’interprétation proposé en amont, peu de prises en compte des recommandations données par le professeur ou issues de l’échange entre élèves. | Une mobilisation inégale des techniques nécessaires, des contraintes inégalement respectées, une intention musicale qui reste fragile peinant à s’insérer efficacement au sein du projet collectif d’interprétation. | Une bonne maîtrise des techniques convoquées, un rôle bien identifié et tenu efficacement dans le collectif au bénéfice du projet visé. | Une mobilisation solide et judicieuse des techniques nécessaires à l’interprétation de l'œuvre travaillée, une contribution dynamique au travail du groupe, un engagement personnel efficace au bénéfice du projet visé. |
| **Mener en autonomie la réalisation de projets d’interprétation ou de création** | Une attente fréquente d’aides et de conseils de la part des pairs ou du professeur. | Des aides et des conseils qui restent parfois nécessaires pour relancer sinon soutenir le travail engagé. | Des contraintes techniques bien intégrées et correctement appliquées en autonomie. | Une maîtrise autonome des techniques mobilisées nourrie de propositions et d’initiatives personnelles enrichissant le projet en cours de réalisation. |
| **Formuler une critique constructive d’un projet réalisé ou en cours de réalisation** | Des difficultés à observer, analyser et critiquer au bénéfice d’une amélioration du travail en cours. | Des critiques ponctuelles sur certains aspects du projet qui, marginales, ne peuvent apporter une plus-value technique et/ou artistique au travail en cours. | Une capacité d’analyse distanciée permettant une critique constructive au bénéfice de certains aspects du projet en cours. | Un regard critique global, artistique et technique, sur le travail en cours ou réalisé ; une contribution permanente à l’amélioration du projet engagé. |
| **Collaborer au sein d’un groupe au bénéfice d’un travail d’interprétation ou de création** | Des difficultés à s’insérer au sein du travail du groupe, à exprimer ses propres idées et points de vue comme à s’approprier les choix collectivement arrêtés. | Une implication aléatoire dépendant d’intérêt et de choix personnels plutôt que collectifs. | Une collaboration soutenue et souvent pertinente apportant des outils et moyens pour progresser collectivement dans le travail engagé. | Une collaboration permanente, pertinente et dynamique entraînant aisément l’adhésion et la mobilisation du groupe au bénéfice du travail engagé et de sa réalisation. |

**Ecoute et culture musicale**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Insuffisant** | **Fragile** | **Satisfaisant** | **Expert** |
| **Mobiliser le vocabulaire technique nécessaire à la description de la musique écoutée** | Une description superficielle des éléments musicaux, manquant de précisions et utilisant peu le vocabulaire spécifique. | Une description partiellement aboutie témoignant d’une écoute fragile ; une mobilisation d’un vocabulaire spécifique encore lacunaire. | Une description organisée témoignant d’une écoute attentive et utilisant l’essentiel du vocabulaire requis. | Une description pertinente soulignant les caractéristiques essentielles de la musique, en outre servie par un vocabulaire spécifique riche et maîtrisé utilisé à bon escient. |
| **Identifier des points de comparaison pertinents entre deux extraits musicaux donnés à commenter** | Un choix de caractéristiques musicales à comparer qui reste aléatoire sinon inopportun. | Quelques points de comparaison identifiés mais qui restent éloignés des caractéristiques essentielles permettant de comparer les extraits. | Les points de comparaison principaux sont identifiés au bénéfice d’un commentaire clair et organisé. | Les points de comparaisons principaux et secondaires sont identifiés et finement exploités permettant l’élaboration d’un commentaire précis, aussi bien technique qu’artistique. |
| **Distinguer appréciation subjective et analyse objective** | Une écoute superficielle qui peine à s’affranchir des impressions premières et subjectives. | La subjectivité de l’écoute reste prépondérante malgré quelques analyses objectives sur des aspects particuliers. | Une distinction maîtrisée entre impressions subjectives et analyses objectives permettant de percevoir précisément l’organisation du discours musical. | Une analyse objective, précise, développée et efficacement menée sur tous types de musique quelles que soient les premières impressions éprouvées. |
| **Mobiliser des repères culturels dans le temps et l’espace de la musique** | Des repères culturels rarement mobilisés ou parfois confus pour éclairer et nourrir le travail engagé. | Des repères culturels parfois mobilisés mais qui restent trop lacunaires pour situer la musique dans l’espace et le temps. | Un réseau de repères culturels mobilisés à bon escient pour éclairer la musique étudiée et nourrir les travaux engagés. | Un ensemble riche et dense de repères culturels, musicaux, artistiques et généraux, mobilisés avec pertinence pour nourrir les travaux engagés. |
| **Mettre en lien la musique interprétée, créée, écoutée avec les autres domaines de la création et du savoir** | Des difficultés à sortir du champ musical pour nourrir le travail mené de connaissances issues d’autres champs de la création et du savoir. | Identification vague ou peu opportune de quelques liens entre la musique travaillée et les autres domaines de la création et du savoir. | Une mise en lien enrichissante de la musique travaillée avec d’autres domaines de la création et du savoir. | Une interaction toujours présente entre les travaux menés sur la musique et des connaissances pertinentes relevant d’autres domaines de la création et du savoir. |

**Méthodologie**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Insuffisant** | **Fragile** | **Satisfaisant** | **Expert** |
| **Elaborer une problématique en lien avec une thématique relevant d’un champ de questionnement** | Des difficultés à repérer les éléments permettant de questionner un objet musical ou un document sur la musique. | Un questionnement qui reste parcellaire, souvent peu pertinent au regard de la thématique travaillée. | Un questionnement bienvenu permettant d’élaborer une problématique porteuse au regard de la thématique travaillée. | Un questionnement pertinent et approfondi permettant d’identifier une problématique dynamique croisant plusieurs thématiques proches tout en éclairant le champ de questionnement de référence. |
| **Mener une recherche documentaire** | Des difficultés à mener une recherche documentaire sur un sujet musical sans s’égarer ou bien se contenter de copier des extraits des sources consultées. | Une recherche documentaire qui reste lacunaire, peinant à approfondir le sujet travaillé et à parvenir aux objectifs fixés. | Une recherche documentaire menée avec méthode permettant de couvrir efficacement son sujet. | Une recherche documentaire menée méthodiquement, en autonomie et avec discernement aboutissant à un traitement solide du sujet. |
| **Argumenter sur une œuvre, une interprétation, une création** | Des points de vue rarement étayés qui apportent rarement d’éclairages utiles au travail en cours. | Des arguments parcellaires et peu organisés qui peinent à être constructifs au bénéfice du travail en cours. | Des arguments pertinents et clairement développés pour contribuer au travail en cours. | Une argumentation construite et développée, tirant parti des échanges entre pairs et avec le professeur, éclairant avec pertinence le travail en cours. |
| **Participer à un débat** | Une présence essentiellement passive à l’occasion des échanges et débats engagés en classe. | Une participation discontinue aux échanges et débats et des interventions parfois en décalage au regard des termes de l’échange engagé. | Une participation soutenue et maîtrisée (écoute et prise de parole) à l’occasion des échanges et débats engagés. | Une participation active et pertinente, s’enrichissant des différents points de vue, dont la qualité irrigue la dynamique du débat engagé. |
| **Rédiger un commentaire d’écoute** | Des difficultés à formaliser à l’écrit ses impressions comme les éléments d’analyse permettant de les justifier. | Une formalisation écrite des impressions et analyses qui reste parfois confuse et maladroite. | Une formalisation écrite permettant de faire ressortir clairement les impressions ressenties et les éléments d’analyse pertinents. | Une rédaction fluide, pertinente, mobilisant un vocabulaire spécifique maîtrisé, soulignant avec clarté les points saillants de la musique commentée. |
| **Résumer à l’écrit les termes d’une argumentation sur une problématique donnée** | Des difficultés à synthétiser à l’écrit les termes d’une argumentation développée oralement. | Un résumé écrit lacunaire au regard des termes de la problématique travaillée. | Un résumé écrit faisant ressortir l’essentiel des termes de la problématique travaillée. | Un résumé synthétique, clair, fluide, complet et clairement rédigé éclairant solidement la problématique travaillée. |

1. En classe de première, ces exercices sont proposés indépendamment les uns des autres à des moments différents des apprentissages. En classe de terminale, ils peuvent se succéder pour entraîner l’élève à l’épreuve du baccalauréat. [↑](#footnote-ref-1)